

SOCIÉTÉ SANTÉ

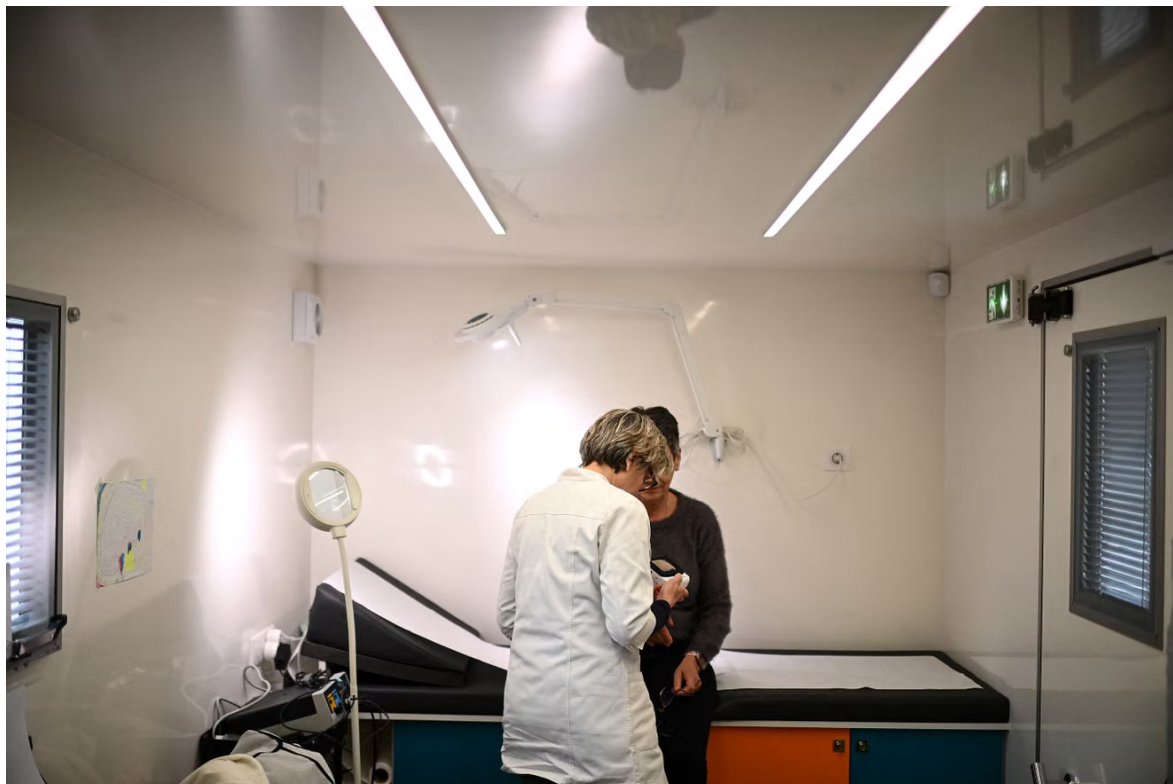
Accès aux soins et déserts médicaux : le gouvernement défend son bilan sans convaincre des professionnels de santé éprouvés

Alors que débute, mardi, l'examen du projet de budget de la Sécurité sociale à l'Assemblée, le ministère de la santé multiplie les annonces tout en vantant les résultats de sa politique. Les acteurs du secteur, inquiets pour l'avenir, dénoncent un écart entre « les éléments de langage » et « la réalité du terrain ».

Par [Mattea Battaglia](#) et [Elodie Papin](#)

Publié hier à 11h01, modifié hier à 12h09 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Une dermatologue mène une consultation dans un camion itinérant, à Lafox (Lot-et-Garonne), le 2 avril 2026. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

A six mois de l'élection présidentielle, aux prises avec des débats budgétaires placés sous le signe des économies, et dans un contexte social brûlant, le gouvernement s'essaie à un exercice de communication tous azimuts sur la santé. En misant, chaque jour – ou presque – sur un enjeu différent.

Le 13 octobre, c'est sur un « *plan d'action pour maîtriser les effets de la financiarisation et préserver l'indépendance des professionnels de santé* » que les projecteurs ont été braqués ; le 14 octobre, sur une « *feuille de route* » pour mieux prévenir les maladies cardiovasculaires ; le 15 octobre, sur des « *assises de la ménopause* », et l'objectif d'améliorer l'information et la prise en charge des 17 millions de femmes concernées.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Entre deux communiqués, et deux déplacements officiels – ici, pour lancer la campagne de vaccination hivernale, là pour la rénovation d'un centre hospitalier –, l'exécutif a dévoilé son bilan en matière de démographie médicale. Sujet central, alors que les déserts médicaux sont devenus une préoccupation partagée.

Lire aussi | [Budget de la « Sécu » 2027 : le gouvernement veut diviser par deux le déficit et demande des efforts](#)

Sur X, le 14 octobre, le premier ministre, Sébastien Lecornu, s'est ainsi félicité des résultats d'un « effort historique pour former davantage de professionnels de santé, notamment avec la suppression du *numerus clausus* [en 2019] ». Une démonstration nourrie par une avalanche de chiffres : 10 260 postes d'internat ouverts en 2026, soit 1 341 de plus qu'en 2025 ; 3 000 « docteurs juniors », ces jeunes praticiens en dernière année de formation en médecine générale, déployés sur le terrain à partir de novembre ; le doublement, de 1 000 à 2 000, des infirmières en pratique avancée en formation, pour renforcer les équipes de soins...

Démonstration chiffrée

 Menu

Mobilisations sociales

Ukraine

International

Planète



Cette longue démonstration chiffrée a été diversement accueillie sur le terrain par les représentants des professionnels concernés. Elle en agace même certains, alors qu'arrive en séance, à l'Assemblée nationale, mardi 20 octobre, un projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) prévoyant, en 2027, quelque 5,1 milliards d'euros d'économies pour le secteur, en vue de contribuer à la réduction

du déficit – sous réserve d'un débat parlementaire qui s'annonce houleux.

Lire aussi | [Plus de 8 000 morts liées aux canicules de l'été 2026 en France : un bilan sans précédent depuis 2003](#)

Les députés ont rejeté en commission, vendredi 16 octobre, ce projet de budget. Un mauvais signal pour le gouvernement mais sans effets directs, puisque le texte examiné dans l'Hémicycle à compter de mardi repart de la version initiale. L'évolution de l'objectif national de dépenses de l'Assurance-maladie (Ondam) a été inscrite, dans la copie, à + 2 %. Moins que pour les exercices antérieurs, et loin des attentes des acteurs du secteur.

D'un syndicat à l'autre, on le martèle : entre les « *éléments de langage* » et la « *réalité du terrain* », l'écart est notable. « *Il y a une contradiction entre le fait d'augmenter les effectifs de médecins à l'avenir, ce qui est nécessaire étant donné les besoins d'une population vieillissante, et les réductions annoncées des dépenses de santé* », acte Yohan Saynac, vice-président du syndicat MG France, majoritaire chez les généralistes. « *On accélère d'un coup l'annonce de mesures, sans garantie de pouvoir les financer avec ce budget d'austérité* », tacle Jérôme Marty, de l'UFML-Syndicat. *Entre coups de com et méthode Coué, on fait "comme si"... Mais l'autosatisfecit ne trompe personne.* »

Des réserves se font aussi entendre dans les rangs des patients. « *La communication adossée sur des chiffres, ça a ses limites*, observe Gérard Raymond, président de la fédération France assos santé. *Ce n'est pas en empilant plus de médecins, plus de paramédicaux, tel label sur tel dispositif, qu'on pourra répondre aux besoins d'une population plus âgée, plus malade, parfois aussi plus défavorisée, plus éloignée des centres urbains...* »

Les organisations ont été échaudées, en amont de la présentation du PLFSS, par les hausses de plafond des franchises médicales et du ticket modérateur (montant non remboursé par l'Assurance-maladie et transféré aux mutuelles) de plusieurs actes médicaux, pour lesquelles l'exécutif est passé par la voie réglementaire, dès l'été. « *Sauter l'étape du débat démocratique, ça tempère un peu la transparence affichée* », note Gérard Raymond.

Suppression des postes

Du côté des hospitaliers, on réagit aussi. « *Nous sortons d'un été calamiteux, sans précédent en termes de mortalité, avec de nombreux patients qui sont restés sur des brancards aux urgences, faute de lits d'hospitalisation. Nous avons même eu des morts, parmi ces patients. Et on nous dit que ça ira mieux demain... Cette communication éhontée est difficile à entendre* », fustige Jean-François Cibien, délégué général d'Action praticiens hôpital (APH).

« *Comment peut-on augmenter les effectifs médicaux et paramédicaux avec ce budget antisocial ? C'est impossible, les établissements seront contraints, [en 2027], de supprimer des postes* », affirme pour sa part Joran Jamelot, membre du secrétariat de la CGT-Santé et action sociale. « *La discordance entre la communication et les actes est devenue une marque de fabrique du macronisme*, juge Olivier Milleron, cardiologue et membre du Collectif interhôpitaux. *C'est aussi une manière d'occuper le terrain, en passant plus vite sur des sujets techniques mais essentiels pour l'accès aux soins – l'encadrement de l'installation et des dépassements d'honoraires, la pertinence des actes, les transferts de charges...* »

Lire aussi | [Déserts médicaux : pourquoi l'accès aux médecins spécialistes reste sous tension](#)

Voilà pour le ton. Sur le fond, la démonstration chiffrée laisse de nombreuses questions ouvertes. « *Ces vingt dernières années, les inégalités territoriales se sont creusées, le constat est partagé, rappelle*

Jean-Marcel Mourgues, vice-président du conseil national de l'ordre des médecins. *La hausse du nombre de médecins, dans quinze ans, va-t-elle bénéficier à tous les territoires ? La réponse ne fait pas consensus.* »

La situation est connue : 87 % du territoire est classé en désert médical concernant l'accès aux généralistes. Près de 6 millions d'assurés restent sans médecin traitant déclaré, dont 575 000 personnes en affection longue durée. Dans ses vœux de janvier 2023, Emmanuel Macron s'était engagé à ce que chacun d'entre eux en ait un « d'ici [à] la fin de l'année ».

Pour améliorer l'accès aux soins, l'exécutif n'a pas soutenu la régulation à l'installation, un « chiffon rouge » dans la profession, mais a misé sur la formation, le partage de tâches entre professionnels de santé, le déploiement de « *docteurs juniors* », l'embauche d'assistants médicaux, les missions de « *solidarité territoriale* » ou encore le réseau des Maisons France santé... Des leviers gravés dans le marbre d'un « pacte de lutte contre les déserts médicaux », pris en avril 2025, et inscrits, pour certains, dans ce PLFSS en voie d'examen.

En attendant, l'accès à un médecin traitant reste incomplet, a rappelé la Cour des comptes dans un rapport, le 30 septembre. « *Bien sûr qu'on est contents de voir arriver de jeunes médecins, mais, à l'heure du bilan, la problématique des médecins de famille reste entière* », souligne Luc Duquesnel, de la Confédération des syndicats médicaux français. « *La grande question pour l'avenir, c'est de savoir ce que feront, in fine, les médecins qu'on est en train de former* », reprend Johan Saynac, de MG France. Où travailleront-ils ? Quel mode d'exercice privilégieront-ils ? Pour quel volume horaire ? Les jeunes généralistes choisiront-ils d'endosser le rôle pivot de médecin traitant, alors que seule la moitié d'entre eux assure cette mission de coordination actuellement ? Autant d'inconnues qui poussent à nuancer les bilans chiffrés.

Mattea Battaglia et Elodie Papin

Le Monde Ateliers

Découvrir

Événement inédit

« Quel monde après Trump ?
» le 10 novembre au Grand
Rex

Cours du soir

Services secrets : « A
de l'espionnage, la r
service du pouvoir »

Partenaires

Codes promo

avec Samwise

Codes Promo

AliExpress

Codes Promo

Manomano

Codes Promo

Uber Eats

Codes Promo

VistaPrint

Codes Promo

Cdiscount

Codes Promo

Corsair

Codes Promo

HP

Tous les codes promo

Guides d'achat

avec Le Monde

Les meilleurs coussins de voyage

Les meilleurs activités

Les meilleures machines à café à griller

Les meilleures perceuses

Les meilleures visseuses

Les meilleures trach box

Les meilleures tondeuses à gazon

Les meilleurs ventilateurs

Tous nos guides